

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ <small>ILLUSTRATION SPORT NATURES</small>	Extrait du registre des délibérations Du CCAS COMMUNE D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° DCCAS20241502-03 Du 15 février 2024 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023
--	---	---

Nombre de membres		Date de la convocation	07.02.2024
Afférents au conseil d'administration	9	Date d'affichage	07.02.2024
En exercice	9		
Qui ont pris part à la délibération	7	Pouvoir	0

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de février à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - Président

Etaient présents : BEAL H – FOLLEAT J. – DELORME D – BONNEVAUX V – JOURMARD-DESSALCES S - CALMARD B – FAYASSON G – CERISIER P – RIVAL-G (7)

Absents : BONNEVAUX V – RIVAL G (1)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-773,00
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 225,79
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 452,79
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	3 452,79
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	3 452,79
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Fait à USSON EN FOREZ, le 15 février 2024.



Le Président Hervé BEAL	La secrétaire de séance Josette FOLLÉAT
----------------------------	--